Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le 26 MARS 2024
ID : 081-218101400-20240313-2061_DL20130324-BF

LAVAUR

MAIRIE de LAVAUR

SYNTHÈSE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

- **Un très beau résultat excédentaire** malgré l'inflation galopante.
L'excédent constaté en 2023 s'élève à 1260 282,80 € (pour mémoire il était de 524 945,92 € en 2022).
Ce résultat est d'autant plus remarquable, que les dépenses de fonctionnement de l'exercice intègrent **une forte augmentation des dotations aux amortissements** qui passent de 465 600,11 € à 1 019 909,33 € soit (+ 554 309,22 €). Cette dotation contribue à l'autofinancement des dépenses d'investissement.

- **Les charges structurelles et récurrentes maitrisées**

⇨ Les efforts de **réduction des dépenses liées au fonctionnement interne des services poursuivis**

Frais d'affranchissement (- 8,2 %), frais de télécommunication (- 16 %), fournitures administratives maintenues à leur plus bas niveau malgré les augmentations de prix.

⇨ Les actions en matière **d'économies d'énergie** continuent

- Les consommations électriques ont baissé de - 12,14 % pour la Halle d'Occitanie,
- 23,46 % pour l'école Comtesse de Ségur, - 16,16 % pour la médiathèque (effet du passage en LED), - 10,98 % pour le Chai.
- Les consommations de gaz ont diminué en moyenne de - 20,61 %
- Les dépenses de fioul ont baissé de - 19,86 % et celles de carburant de - 13,84 %

⇨ Les dépenses d'alimentation ont été contenues : 462 308 € (contre 405 581 € en 2022), alors que le nombre de repas s'est accentué (+ 5 109 repas) et que ce service a subi de forte augmentation des coûts des denrées alimentaires par exemple + 75 % pour l'huile, + 75 % pour les pâtes, + 59 % pour les pommes de terre.
La gestion est là aussi maitrisée avec l'optimisation des commandes et la lutte anti-gaspillage.

- **Les dépenses conjoncturelles couvertes par des recettes supplémentaires**.

A ce titre, il convient de mentionner les dépenses exceptionnelles suivantes :

⇨ La réfection du Chai à la suite d'un sinistre : 166 998,63 €

⇨ L'acquisition d'exemplaires du nouveau livre sur Lavaur des éditions Privat : 30 000 €

De nombreuse lignes budgétaires ont, par ailleurs été impactées par le pic historique d'inflation.

Une recette exceptionnelle provenant du reversement d'une partie de l'excédent du budget annexe de l'assainissement a, en particulier, permis de couvrir ces dépenses conjoncturelles.

- L'effort en matière de travaux d'entretien de voirie s'est accentué.
La ligne correspondante est passée de 217 631,29 € en 2022 à 474 425,90€ en 2023 (+118 %)

- Les services à la population ont été consolidés ou développés (transport urbain gratuit, animations multiples et gratuites, bourses pour le permis de conduire ou au mérite au bénéfice des jeunes…).

Mairie de Lavaur - Place du Général Sudre - C.S 60088- 81503 LAVAUR Cedex – Tél : 05.63.83.12.20 Fax : 05.63.41.42.89
Courriel : mairie@ville-lavaur.fr

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le 26 MARS 2024
ID : 081-218101400-20240313-2061_DL20130324-BF

- Le chapitre 012 « frais de personnel » a été fortement impacté par l'effet des deux augmentations successives du point d'indice (+ 3,5 % en année pleine, auxquels s'ajoute la réévaluation + 1,5 % sur les 6 derniers mois).

La politique sociale en direction du personnel a été prégnante, comme habituellement avec ses incidences budgétaires :

- le glissement vieillesse technicité (GVT) c'est-à-dire l'évolution favorable des carrières ;
- l'abondement du régime indemnitaire quel que soit le statut des agents ;
- les intégrations ;
- la création de postes d'apprentis supplémentaires.

- **Le soutien au tissu associatif reste très fort :**

Les dépenses destinées aux subventions aux associations ont été maintenues au bon niveau de ceux attribuées des années précédentes.

A cela, s'est ajoutée la mise à disposition gratuite et sans cesse croissante de locaux municipaux avec les charges d'énergie afférentes en forte augmentation. L'aide s'est aussi exprimée par le personnel communal affecté au soutien logistique des manifestations associatives (trois équivalents temps plein à l'année).

- **L'effort d'investissement, au cours de l'année 2023, a encore été soutenu**

⇨ Aussi, divers travaux d'aménagement de voirie, réseaux divers ou d'espaces publics ont été réalisés :

Place Pasteur (études + travaux), carrefour à feux Claude Bernard, ralentisseurs Gabriel Péri, rue des Rosiers 1ière tranche, réfection trottoirs et chaussée Jacques Besse, chemin des Bernadelles, trottoir route de Belcastel, réfection et réhabilitation fontaine Place du Général Sudre, impasse du Ravin, rue du Bourdicou, Allée Jean Jaurès, rue de la Sérène, impasse des Tilleuls, route de Lugan, rue des Peupliers, rue du chemin de Coufinal, Clauzades, route de Paulin, rue du Roch, rue du Pastel, rue du Moulin Pastelier, chemin des Silos, chemin En Roudil.

⇨ Dans le domaine scolaire :

- Poursuite des travaux d'accessibilité, de confort thermique et acoustique, d'aménagements divers, dans toutes les écoles de la commune,
- Acquisition de mobiliers,
- Effort significatif d'équipement de matériels informatiques (les crédits afférents ont été multipliés par 5),
- Renouvellement de matériel pour la cuisine centrale.

⇨ En matière de sécurité :

Renouvellement de caméras ou extension du dispositif de vidéoprotection, aménagement de bouches à incendie…

⇨ Dans le domaine culturel et patrimonial :

Acquisition de mobilier pour les réserves du Musée du Pays de Cocagne, éclairage LED, stores et brise soleil à la médiathèque, sablage des murs, restauration du chemin de Croix, de l'autel et de la chapelle Saint Antoine, de la Cathédrale Saint Alain, poursuite de l'opération de construction d'un complexe cinématographique de trois salles.

⇨ Dans le domaine sportif :

Renouvellement du parquet de la « nouvelle halle » des sports des Clauzades, maîtrise d'œuvre et étude de création de la « maison sport santé », subvention d'équipement pour le praticable de « la Tarnaise ».

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le 26 MARS 2024
ID : 081-218101400-20240313-2061_DL20130324-BF

⇨ Et enfin, transversalement

- Acquisition ou renouvellement des matériels techniques ou informatiques et de logiciels afin d'optimiser le service rendu à la population.

- **En matière d'assainissement**, pour finir (budget annexe)

⇨ Divers travaux de création, d'extérieur ou de renouvellement de réseaux

⇨ Mise à jour du schéma directeur communal des eaux usées

⇨ Améliorations du dispositif de télésurveillance des installations